



L'erreur sur le droit, une notion de droit pénal général : élément moral

Conseils pratiques publié le 21/10/2022, vu 1029 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

L'erreur sur le droit, une notion de droit pénal général sur l'élément moral de l'infraction

Code pénal, dila, légifrance :

Article 122-3

Version en vigueur depuis le 01 mars 1994

N'est pas pénalement responsable la personne qui justifie avoir cru, par une **erreur sur le droit** qu'elle n'était pas en mesure d'éviter, pouvoir légitimement accomplir l'acte.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006417215

DE PLUS :

<https://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=DZ%2FOASIS%2F000440>

<https://www.doc-du-juriste.com/blog/conseils-juridiques/fiche-droit-penal-erreur-droit-13-08-2020.html>

<https://www.cabinetaci.com/erreur-en-droit-penal/>

<https://justice.ooreka.fr/astuce/voir/588825/erreur-de-droit>

<https://www.dalloz-actualite.fr/flash/invincible-erreur-de-droit#.Y1KRBnZByM8>

[https://www.lagbd.org/Erreur_de_droit_en_droit_p%C3%A9nal_\(fr\)](https://www.lagbd.org/Erreur_de_droit_en_droit_p%C3%A9nal_(fr))